

Lannion, le 5 février 2021

Accessibilité intermodale à la gare SNCF de Lannion Aménagement du parvis et des abords : lancement de la concertation

Dans le cadre du Schéma de référence de centre-ville « Lannion 2030 », Lannion-Trégor Communauté et la Ville de Lannion se sont engagées dès 2016 dans un programme d'amélioration de l'accessibilité intermodale à la gare.

Une première phase d'aménagement finalisée en juin 2019, a déjà permis aux usagers de pouvoir stationner facilement aux abords immédiats de la gare, avec la mise en service de 125 places de stationnement longue durée et gratuit sur le parking Min Ran (situé le long de la rue Trorozec menant au centre hospitalier de Lannion).

Une seconde phase du projet va être enclenchée dans les prochaines semaines, associée à une concertation publique préalable, consistant à aménager le parvis et les abords de la gare (rues adjacentes et le mail piéton reliant la gare et le Léguer), pour faciliter son accessibilité intermodale (pour les usages liés à la voiture, aux transports en commun, aux taxis, deux-roues, marche à pied...) et améliorer sa visibilité.

Le calendrier prévisionnel prévoit un projet d'aménagement validé à l'été 2021, et le lancement des premiers travaux début 2022, en plusieurs phases.

Pour mener à bien ce projet, Lannion-Trégor Communauté et la Ville de Lannion ont missionné les architectes-paysagistes A3 Paysages (Brest), associées au bureau d'études Quarta (Saint-Brieuc).

Lancement de la concertation

Afin d'aboutir à un projet cohérent, prenant en compte les problématiques d'aujourd'hui et les enjeux de demain, la réflexion sur l'aménagement du parvis et du quartier de la gare intègrera une concertation continue, depuis le démarrage des études jusqu'à l'achèvement des travaux.

Dès le début des études, les usagers de la gare, les riverains, les commerçants du quartier seront associés à la définition du projet, par le biais de questionnaires et d'ateliers participatifs (dates en cours de programmation), afin de cerner au plus juste leurs attentes.

Ces phases de concertation seront ponctuées de restitutions en réunion publique, à chaque phase importante du projet.

La première étape de la concertation sera réalisée les 12 et 14 février 2021 par les bureaux d'études, sous la forme d'une enquête sur le terrain et d'un micro-trottoir, à l'aide de questionnaires.

La démarche et les processus de concertation seront également disponibles début février sur les sites Internet de Lannion-Trégor Communauté : www.lannion-tregor.com et de la Ville de Lannion : www.lannion.bzh

Le projet est soutenu financièrement par l'Union européenne (programme ITI FEDER) et la Région Bretagne (programme régional de rénovation des gares TER Bretagne et Contrat de Partenariat).

L'État, le Département des Côtes d'Armor et la SNCF sont également associés à la démarche.

CONTACT PRESSE - LANNION-TREGOR COMMUNAUTE

Direction de la communication

Tél. 02 96 05 91 37 / mail : communication@lannion-tregor.com